



DÉFINITIONS

Ce cas se présente lorsque le ballon est disponible au sol et qu'un joueur va au sol pour le ramasser, sauf immédiatement après une mêlée ordonnée ou une mêlée spontanée.

Ce cas se présente également lorsqu'un joueur est au sol, en possession du ballon, et n'a pas été plaqué.

Le Rugby est un jeu qui se joue debout (sur ses pieds). Un joueur ne doit pas rendre le ballon injouable en tombant. Injouable signifie que le ballon n'est pas immédiatement disponible pour l'une des équipes afin que le jeu puisse se poursuivre.

Un joueur qui rend le ballon injouable ou qui fait obstruction à l'équipe adverse en tombant ne respecte pas le but et l'esprit du jeu et doit être sanctionné.

Un joueur qui n'est pas plaqué mais qui va au sol alors qu'il est porteur du ballon ou qui va au sol et ramasse le ballon, doit agir immédiatement.

14.1 JOUEURS AU SOL

(a) Un joueur en possession du ballon doit immédiatement effectuer l'une des trois actions suivantes :

- Se relever avec le ballon
- Passer le ballon
- Lâcher le ballon.

Sanction : coup de pied de pénalité

(b) Un joueur qui passe ou lâche le ballon doit également immédiatement se relever ou s'éloigner.

Sanction : coup de pied de pénalité

Règle 14 Ballon au sol : Pas de plaquage



- (c) Un joueur qui n'est pas en possession du ballon ne doit pas se coucher sur, au-dessus ou près du ballon pour empêcher les adversaires d'en prendre possession.
Sanction : coup de pied de pénalité
- (d) Un joueur au sol ne doit pas plaquer ou tenter de plaquer un adversaire.
Sanction : coup de pied de pénalité

14.2 JOUEURS DEBOUT

- (a) **Tomber sur le joueur au sol, porteur du ballon.** Un joueur ne doit pas tomber délibérément sur ou au-delà d'un joueur porteur du ballon couché au sol.
Sanction : coup de pied de pénalité
- (b) **Tomber sur des joueurs couchés au sol près du ballon.** Un joueur ne doit pas tomber délibérément sur ou au-delà des joueurs couchés au sol avec le ballon entre eux ou près d'eux.
Sanction : coup de pied de pénalité